

Module n°2 : Formation des Maîtres d'apprentissage [CADRES EN MISSION - Présentiel]

Contexte

Exercer le rôle de maître d'apprentissage demeure une mission essentielle qui ne s'improvise pas. Il s'agit en effet de partager ses savoir-faire, d'accompagner la montée en compétences au plus près des besoins de terrain, d'aider l'apprenti à s'intégrer dans l'établissement. Pour accompagner son apprenti le mieux possible, le maître d'apprentissage doit prendre conscience de ses propres savoirs et savoir-faire, mettre des mots sur son expérience, bien communiquer, accompagner...La présente formation cible en conséquence l'ensemble des compétences nécessaires au plein exercice de cette fonction, et intègre, pour les maîtres d'apprentissage qui le souhaitent, une préparation et un accompagnement individualisé à la certification.

Objectifs

- Se préparer aux fonctions de maître d'apprentissage.
- Identifier le contexte juridique propre à l'apprentissage dans la FPH
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant.
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle.
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.
- Préparer le dossier formalisé servant à la session d'examen.
- Cibler la présentation orale de son dossier.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anfh.fr

Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement

Programme

pour la formation complète, 3 jours, intersession, puis 1 jour

JOUR 1 :

- **Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant**
- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.
- **Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle**
- Suivre le parcours avec le centre de formation.
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise.

JOUR 2 :

- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.
- **Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages**
- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
- Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.
- Elaborer son plan d'actions individualisé.
- Planification des entretiens de suivi et d'accompagnement

-- MODULE DE PREPARATION A LA CERTIFICATION (OPTIONNEL) --

JOUR 3 :

- Décliner les objectifs et les enjeux de la certification
- Préparer les dossiers formalisés en vue de la certification

INTERSESSION

JOUR 4 :

- Cibler les difficultés rencontrées et approfondir les points clés en fonction des demandes et besoins des participants
- Se préparer à la présentation orale de son dossier
- Planification des entretiens de suivi et d'accompagnement

Public

Tout personnel relevant de la FPH, accueillant ou étant amené à accueillir un apprenti.

Exercice

2026

Code de formation

2.01

Nature

AFR

Organisé par

SELTZER COMPETENCES / CADRES EN MISSION / HETIS

Durée

28 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

